



ETAT CIVIL



NAISSANCES

WENDLING Agathe née le 05/05/2023
 MAUERER Basile né le 07/06/2023
 HAWKINS Katlin née le 11/06/2023
 WEIBEL Tao né le 12/07/2023
 HERRBRICH Adèle née le 24/07/2023

MARIAGES

SPIEHLER Sébastien et JOSEPH Marie-Noémie le 17 juin 2023
 HALDEMANN Antoine et DUMINIL Marie le 9 septembre 2023
 DUPOY Serge et VAUCHER Nicole le 28 octobre 2023

DECES

Mme STEMMER Annie le 30/01/2023
 Mme LONGHI Gina le 23/07/2023
 Mme LEHOUX Alice le 10/08/2023

ANNIVERSAIRES 2024

Mme RICHERT Hélène née le 29/01/1934 90 ans
 M. KLEIN Raymond né le 15/02/1934 90 ans
 M. OEHLER Conrad né le 15/02/1934 90 ans
 Mme MEYER Georgette née le 18/03/1934 90 ans
 M. NEUBRAND André né le 17/12/1934 90 ans
 M. DOLDER Daniel né le 01/07/1939 85 ans
 Mme DEMONGEOT Karine née le 24/10/1939 85 ans
 M. MEYER Bernard né le 25/03/1944 80 ans
 M. PAULI Bernard né le 13/04/1944 80 ans
 Mme REIBEL Ida née le 18/04/1944 80 ans
 M. ERNST Richard né le 26/05/1944 80 ans

Dates 2024 à retenir

Le repas des aînés aura lieu le **dimanche 7 janvier 2024**.
 Tournoi de belote organisé par l'équipe Caritas de la vallée de Villé le **10 février 2024** à la salle des fêtes de St-Pierre-Bois / Hohwarth
 Elections Européennes : le **dimanche 9 juin 2024**
 Nuits de St-Gilles : le **samedi 29 juin**, le **vendredi 5 juillet** et le **samedi 6 juillet 2024**
 Repair café à la salle des fêtes de St-Pierre-Bois / Hohwarth le **28 septembre 2024**



Joyeuses Fêtes

TOUTE L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES



Bulletin d'information DECEMBRE 2023

INFORMATIONS COMMUNALES



SOMMAIRE

EDITO

EDITO
Page 1

INFORMATIONS
MUNICIPALES
Pages 2 et 3

INFORMATIONS
COMMUNALES
Pages 4 et 5

DU CÔTÉ DES
ASSOCIATIONS
Pages 6 et 7

INFORMATIONS
DIVERSES
Page 8

INFORMATIONS
DIVERSES
Pages 9 et 10

Chers habitants de Saint-Pierre-Bois / Hohwarth,

Des bougies, des fleurs, des slogans repris en chœur comme à chaque fois, « la haine ne passera pas », « plus jamais ça » ... Que ce soit pour la guerre en Ukraine, le conflit entre Israël et le Hamas, l'assassinat d'un professeur qui ne souhaitait qu'éveiller les consciences de futurs citoyens libres par la transmission de savoirs, nous dégainons à chaque fois les mêmes « armes ». C'est important de se positionner sauf que c'est aussi faire preuve d'une naïveté confondante que de croire que la majorité silencieuse et pacifique reprendra le dessus avec de vaines paroles là où il faudrait bien plus fortement marquer son attachement à la laïcité et aux valeurs de la République. L'expression est libre dans notre pays et elle doit le rester mais pas pour les prêcheurs de haine. Oui à la protection des droits de chacun mais jusqu'où quand elle met en danger l'unité d'un pays ? Le droit à la liberté et la protection des citoyens sont les priorités, notre constitution édicte des valeurs qui doivent être respectées. Dénoncer ne suffira bientôt plus, combattre les communautarismes qui fracturent nos sociétés en Europe va devenir une nécessité !!

Des nouvelles plus réjouissantes de notre vallée. Un bel outil est à disposition de nos jeunes à Villé près du centre nautique depuis cet été. Le pumtrack a déjà de nombreux adeptes et la MJC a ouvert une section dédiée à cette activité pour assurer la formation des pratiquants.

A St-Pierre-Bois / Hohwarth, les projets ne manquant jamais, il faut avant tout assurer leur financement et étaler de ce fait les réalisations dans le temps. L'installation de toilettes sèches et le remplacement de la chaudière à gaz au St-Gilles sont terminés. Pour la route romaine, la partie voirie et enfouissement des réseaux secs avec maîtrise d'ouvrage de la commune va commencer suite aux travaux de remplacement d'anciennes conduites d'eau potable par le SDEA.

Des contraintes de calendrier nous empêchent cette année d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, la première semaine sera consacrée à la préparation de la journée des aînés du 7 janvier 2024, moment de convivialité et de partage attendu et très apprécié.

Un permis va être déposé pour la construction d'une annexe à l'atelier municipal. A l'aube d'une retraite qu'il prendra très bientôt, je souhaiterais saluer la disponibilité et les conseils toujours avisés de l'architecte Hubert Wach et de son équipe dans l'accompagnement de nos projets.

A toutes et à tous enfin, de très belles fêtes de fin d'année et d'agréables moments de fraternité partagés en famille et entre amis.



INFORMATIONS MUNICIPALES



CRCM du 24 juillet 2023 (extraits)

Le conseil municipal décide la création de deux postes d'agent administratif. Un contrat d'engagement d'un agent contractuel pour une durée hebdomadaire de 35h rémunéré à l'indice majoré 371. Ce poste sera occupé par Léa PETER qui sera la nouvelle secrétaire de mairie. Le deuxième poste est attribué à Nathalie VONNE qui assurera à raison de 10h/semaine pendant 1 an, à l'indice majoré 412, le complément de formation de Léa PETER dans ses nouvelles tâches.

La commune demande à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter le bien situé à Saint Pierre Bois (Bas-Rhin), 44 rue Principale 67220 Saint-Pierre-Bois, figurant au cadastre sous-section 14 numéros 76, 77 et 78, d'une superficie totale de 11 a 91 ca, consistant en une ancienne auberge, une maison d'habitation et son jardin en vue d'y réaliser un projet de résidence sénior. Ce portage prévu pour une durée de 5 ans pourra être renouvelé.

En septembre 2022, selon la délibération du 9 mai 2022, la commune a candidaté par l'intermédiaire de la Communauté de commune de la vallée de Villé à un projet de Trame Verte et Bleue subventionné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand-Est. Après analyse du dossier de candidature, des subventions sont accordées pour la majorité des actions initialement souhaitées dans le projet TVB.

Les toilettes sèches nouvellement installées près de l'église St-Gilles seront ouvertes lors des offices religieux et les dimanches en journée.

Campagne de recensement INSEE 2024 : le coordonnateur communal sera Mme PETER Léa.

Un nouvel arrêté sera pris cet été, il interdira :

La circulation et le stationnement des camping-cars dans le sentier du rêve et les prés aux alentours du site du spectacle sauf autorisation. Les campings, les feux de camp et les barbecues seront strictement interdits sur le même site.

Les dépôts de gravats, de terres sur les parcelles à l'entrée du chemin de l'église sauf autorisation communale.

CRCM du 16 octobre 2023 (extraits)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'adhérer à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour les risques Santé couvrant les risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et la maternité.

D'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité avec une prise en charge à hauteur de 50 % de la cotisation par assuré.

Un poste d'emploi d'agent technique à temps non complet (mi-temps) est créé à l'indice majoré 362. Le Maire est chargé des démarches permettant d'obtenir la prise en charge des cotisations patronales au vu de la situation de l'agent.

Le traitement de l'agent technique Thiebaut Christophe passe de l'indice 450 à l'indice 473.

Le contrat de l'ATSEM, Mme Ruggero Violente est renouvelé pour une durée d'un an.

La commune décide d'acquérir un terrain d'une contenance de 6,89 ares appartenant à Mme Brenner Solange au prix de 206.70 €, il est situé au lieu-dit DUERREBERG.

Baux de chasse

Le lot n° 1 de 262ha 85a sera reloué par convention gré à gré avec M. Nuss pour la somme de 10 650 €/an.

Le lot n° 2, de 341ha 27a sera relouée par adjudication, l'adjudicataire actuel M. Grosshans souhaite faire valoir son droit de priorité.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



LE CONSEIL DE FABRIQUE

La fin d'année est pour le conseil de fabrique comme pour tout à chacun le moment de faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler.

Durant cette année deux projets pilotés par la municipalité ont été co-financés par le conseil de fabrique et la municipalité et menés à leurs termes.

Nous avons participé pour moitié au financement des toilettes sur le reste à payer après déduction des subventions et avons financé le remplacement de la chaudière gaz par une chaudière électrique plus adaptée aux besoins de l'église St Gilles et répondant aux normes de sécurité obligatoires dans un tel bâtiment.

Ces investissements ont été possibles grâce aux dons et aux bénéfices du pèlerinage St Gilles du 1^{er} septembre.

C'est donc en m'associant à tous les membres du conseil de fabrique que je tiens à remercier de tout cœur tous les généreux donateurs, la municipalité, ainsi que tous les bénévoles qui, grâce à leur générosité ou leur aide, nous permettent d'entretenir et de moderniser notre belle église St Gilles.

Je profite également de cette tribune pour faire un appel aux volontaires afin de participer à l'ouverture de l'église les dimanches après-midi de début mai à fin octobre 2024.

Cela consiste, pour les volontaires, à passer un dimanche après-midi par an, de 14h00 à 18h00 à l'église pour accueillir les visiteurs et s'assurer qu'ils respectent ce lieu. N'hésitez pas à prendre contact avec moi au 06 88 28 80 01 si vous désirez vous porter volontaire ou avoir plus d'informations sur le sujet.

Je me joins à tous les membres du conseil de fabrique pour vous souhaiter, malgré le contexte international et climatique peu engageant ainsi que la morosité ambiante de cette fin d'année, de très belles fêtes de Noël dans la joie, la paix et le partage ainsi qu'une très belle année 2024.

Bertrand Koenig

Emplacement libéré par la citerne



Nouvelle chaudière





DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Association Line Dance Entr'Elles

Le groupe de danse vient de terminer une année bien chargée en évènements. La dernière en date, la soirée Saint-Nicolas du 25 novembre a connu un franc succès avec la visite surprise du St Nicolas. Côté entraînement, les cours se sont étoffés avec 3 cours adultes et 1 cours enfants les mercredis et jeudis. Nous serons présents au défilé de carnaval à Sélestat en février 2024. D'ici là, toute l'équipe vous souhaite le meilleur, pour un Noël plein de jolies surprises et de petits plaisirs, paix, amour et bonheur, voilà les vœux que nous formulons pour vous en cette fête de Noël.

Nadia GEISSLER

Au foot



ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL N° Affiliation L.A.F.A. 582343

La première partie de saison se termine... La trêve et ses fêtes de fin d'année approchent. D'un point de vue sportif, l'ASC SAINT-PIERRE-BOIS/TRIEMBACH-AU-VAL conclut cette phase aller sur un bilan mitigé. Les 3 équipes seniors finissent dans la deuxième moitié de tableau de leur championnat respectif. Il faudra mettre le bleu de chauffe durant la phase retour pour ne pas avoir de sueur froide en juin... Les vétérans, U18 D2 et U15 D3 jouent les premiers rôles. Les U15 D1 qui sont montés d'une division et jouent dans un championnat très relevé avec que des belles formations du Haut-Rhin dans leur groupe, sont en milieu de classement, tout comme les U13 D3 et U13 D4 (Pour rappel, les U13, U15 et U18 évoluent en entente avec nos amis du SC Maisongoutte). C'est plus compliqué pour les U13 D2 et les U18 D3 qui ferment la marche dans leur poule sans forcément démeriter. D'un point de vue associatif, le début de l'été est maintenant rythmé depuis 2 ans par « les nuits de St-Gilles » : un franc succès malgré l'absence de feux d'artifice pour cause de sécheresse. Rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition. Notre sanglier à la broche du mois de septembre a lui aussi connu un vif succès et l'ensemble du club remercie les habitants du village et autres fidèles de cette manifestation qui chaque année nous font l'honneur de leur présence. Rendez-vous à la reprise en mars sur les hauteurs du village pour revoir les matchs de notre équipe seniors 1 et de nos « anciens » vétérans ou autour du terrain synthétique intercommunal de Triembach-Au-Val pour toutes les autres équipes.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !
« A force de semer, on récolte... » Allez l'ASC SPBTAV !



Sanglier à la broche 2023



U13 D3 sur le synthétique de Triembach-Au-Val

INFORMATIONS MUNICIPALES



CRCM du 16 octobre 2023 (suite)

Suite au retrait de la citerne de gaz le long du chœur de l'église St-Gilles, la place dégagée permet le rajout d'un nouveau columbarium. Le devis de l'entreprise Boes est retenu pour un montant de 8 250 € comprenant un columbarium de 9 emplacements et deux cavurnes.

CRCM du 30 octobre 2023 (extraits)

Suite à l'appel d'offres lancé le 26 septembre pour la rte Romaine et après analyse des offres et avis de la Commission Communale d'Appel d'Offres, les sociétés retenues sont :
Voirie : VOGEL TP pour un montant total de 272 448.50 € H.T. soit 326 938.20 € T.T.C.
Réseaux secs : PONTIGGIA pour un montant total de 84 274.42 € H.T. soit 101 129.30 € T.T.C.
Modification signalisation sens interdit Rue du Falkenstein : après délibération il sera ajouté aux panneaux sens interdit les indications suivantes :
« Sauf service » pour permettre au camion du Smictom d'emprunter le sens interdit toute l'année.
« Sauf ayants droit » pour permettre aux habitants du quartier de prendre le sens interdit lors de fortes gelées ou chutes de neige si la descente par la rue des vergers s'avérait trop dangereuse.
L'adjudication publique du lot n°2 de la chasse communale aura lieu le vendredi 8 décembre 2023 à 18h à la mairie de Saint-Pierre-Bois. La mise à prix est fixée à 9 500 €.
Le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'en cas de faisabilité d'un projet de construction d'une salle des fêtes municipale, il serait nécessaire de réajuster la situation de la forêt communale de Saint-Pierre-Bois vis-à-vis du Régime Forestier.
En conséquence, Monsieur le Maire, propose la distraction et l'application du Régime Forestier sur les terrains désignés ci-après :
Distraction du Régime Forestier sur les parcelles cadastrales suivantes : derrière clubhouse.

Territoire communal	Section	N°	Surface
67430	11	64	81 a 30 ca
67430	11	66	2 a 32 ca
			83 a 62 ca

Application du Régime Forestier sur les parcelles cadastrales suivantes :

Territoire communal	Section	N°	Surface
67430	11	60	58 a 20 ca
67430	11	62	5 a 83 ca
67430	10	15	1 ha 19 a 24 ca
67430	10	17	9 a 68 ca
67430	10	18	18 a 12 ca
			2 ha 11 a 07 ca



INFORMATIONS COMMUNALES



Route Romaine

Les travaux à maîtrise d'ouvrage Sdea pour le remplacement de la conduite d'eau principale et des anciens raccordements ont été achevés dans la semaine du 20 novembre.

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, téléphone, fibre) devraient commencer fin novembre avec l'entreprise Pontiggia, les travaux de voirie débuteront début février, ils seront menés par l'entreprise Vogel TP. La fin des travaux est prévue avant l'été. Un nouvel arrêté municipal imposera la sortie par la piste cyclable de Scherwiller quand la route romaine nécessitera d'être barrée totalement. Des panneaux « route barrée » signaleront la fermeture et une déviation sera mise en place comme cet automne lors des travaux Sdea. La cohabitation voitures/cyclistes n'étant pas des plus faciles, il faudra redoubler de prudence en cas de déviation via la Hühnelmühle.

Chemins forestiers

Les trois chemins forestiers (Scheibenberg, stèle de l'aviateur, carrière) sont achevés, des réajustements seront faits au printemps si nécessaire.

Ils permettront un meilleur accès aux particuliers vers leurs parcelles et faciliteront la progression des pompiers en cas d'intervention lors d'un feu de forêt.



Toilettes sèches

Elles sont en place depuis le début de l'été. Ouvertes lors des offices et les dimanches, elles donnent entière satisfaction : sans eau, sans électricité, sans odeur, avec lombrics tout de même...



INFORMATIONS COMMUNALES



Chauffage église St-Gilles

La chaudière à gaz a été remplacée fin octobre par une chaudière électrique. C'est la commune qui a porté la réalisation des travaux avec une aide financière conséquente du Conseil de Fabrique.

Distraction

La distraction du régime forestier de la parcelle de douglas derrière le clubhouse et d'une parcelle le long du terrain de foot d'entraînement suit son cours. En compensation, la commune a soumis à l'ONF 2 parcelles proches du terrain de foot et 3 parcelles dans le massif de l'Ungersberg. S'il y avait un jour, à plus ou moins long terme, des possibilités de construction d'une salle des fêtes ou d'un réaménagement autour du clubhouse, il fallait pour cela anticiper ces éventualités.

Recensement

L'INSEE effectuera un nouveau recensement de la population de notre commune tout début 2024. L'agent coordonnateur est notre secrétaire de mairie, Léa Peter. Les deux agents recenseurs seront Annette et Michel Quinchard qui habitent rue St-Gilles à l'entrée de Hohwarth. Je vous encourage à leur faire le meilleur accueil, ils passeront dans toutes les maisons. Les fiches pourront être renseignées en ligne soit en version papier. Rappelons, car c'est le nerf de la guerre, que le nombre d'habitants recensé a notamment une influence directe sur les dotations de l'Etat.

Visite distillerie MEYER'S

La distillerie MEYER'S a eu le plaisir d'accueillir Mme Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est et Préfète du Bas-Rhin, Mme Annick Paquet, Sous-préfète de Sélestat-Erstein, en présence de Lionel Pfann, Maire de Villé et du maire de St-Pierre-Bois/Hohwarth, Alain MEYER, Serge Janus, Président de la communauté de communes, étant ce jour-là excusé. C'est Arnaud Meyer qui a été le guide du jour pour la visite de la distillerie à Hohwarth et du musée du Distillateur sur la route qui mène à Sélestat. Une matinée de découverte passionnante à plus d'un titre, suivie d'une dégustation en toute modération et non moins intéressante de spiritueux appréciés pour leurs qualités héritées du savoir-faire familial.



Vente de lots de bois

Cet automne, la vente des lots de bois de la commune au plus offrant a permis de récolter la somme de 3 660 €. Le prix moyen du stère est proche de 30 €. Rappelons que la vente de lots de bois par adjudication avait été délaissée faute de surenchérissment par les futurs acquéreurs présents.